



ÉMINCÉ DE BROCHET

Newsletter n°6, mars 2021

Silence, ça pousse...

Et voilà, le petit jardin juste en bordure de la ZAC du Brochet est né ! On a commencé à préparer le terrain en mettant des bâches qui servent à détruire la prairie sans la labourer. Le but étant de planter des légumes au printemps. Le terrain est situé en face de la Nouillère et appartient à la famille Fleurance. C'est un délaissé de 0.3 ha après l'expropriation de 9 ha.



Nous avons mis un panneau explicatif pour dire que « nous préférons les choux et les tomates aux parkings et aux entrepôts de tôle » et pour expliquer notre objectif : « montrer qu'un autre destin est possible pour les terres agricoles et naturelles que celui d'être ensevelies sous le béton ». De quoi rassurer les riverains qui se sont immédiatement inquiétés de la présence de ces bâches.

Déjà des nuisances

A propos des riverains, l'ouverture de la station-service et du MacDo, qui représentent

environ 10% de la surface totale, posent déjà des problèmes pour le voisinage. D'une part, il y a eu une grosse inondation juste au niveau de l'entrée piétonne de la ZAC. Un compteur électrique a été noyé et Enedis n'a pas pu intervenir immédiatement à cause du risque d'électrocution. La mairie de Vallet s'est empressée de faire installer une grille eaux pluviales. Reste que le sol a été réhaussé pour permettre l'accès vers le rond-point, créant ainsi une cuvette. À voir si la fameuse grille va suffire en cas d'orages.



Impasse du Pointu le 27 décembre 2020

D'autre part, le MacDo fait partager ses déchets à tous les Valletais, avec des sacs éventrés aussi bien à Bonne Fontaine que dans la zone des Dorices. On se consolera en se rappelant que de toute façon Ronald galère toujours à se mettre au tri sélectif¹. Et il y a aussi des nuisances olfactives, bien sûr au niveau des maisons juste à côté de la pharmacie et de la gendarmerie... mais aussi à la Nouillère qui se situe à environ 600 mètres à vol d'oiseau du MacDo. « Ça dépend des vents » a répondu MacDo aux râleurs.

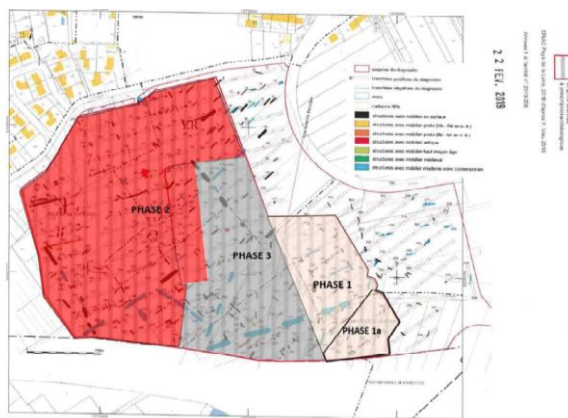
Des questions et pas de réponses

Le promoteur a présenté son bilan annuel au

¹ <https://www.20minutes.fr/planete/2735871-20200309->

[tri-dechets-o-mcdonald-autres-fast-food-promesses](https://www.20minutes.fr/planete/2735871-20200309-tri-dechets-o-mcdonald-autres-fast-food-promesses)

conseil communautaire du 27/01/2021. Tout est bien, le MacDo fonctionne très bien. Suite à l'appel d'offres pour les fouilles archéologiques, deux candidats ont déposé des propositions correspondant au montant prévu (environ 1.8 million d'euros). L'aménageur a cependant oublié de dire que seules les tranches 1 et 1a (pôle automobile et hôtellerie) sont fermes, les autres tranches étant conditionnelles. Il n'est pas dit à quoi les tranches 2 et 3 (Hyper U, toutes les autres enseignes commerciales et le parking central) sont conditionnées, mais on a notre petite idée : ne serait-ce pas à l'obtention des autorisations commerciales qui s'annonce difficile suite à l'annonce d'un moratoire sur les zones commerciales ?



Plan des phases prévues pour les fouilles

Après la présentation du promoteur-bétonneur, Manuel Gauthier (élu Vallet en Transition) a posé plusieurs questions « sur la concurrence vis-à-vis du commerce local, sur le risque de voir le projet recalé en CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial), sur sa non-conformité à l'objectif de zéro artificialisation des sols et sur la transparence de la conduite du projet »². Prétextant que ces sujets – s'inquiéter du sort des générations futures donc – ne sont pas de sa responsabilité, le promoteur a refilé la patate chaude à Christelle Braud. Bien embarrassée, celle-ci a ensuite laissé la balle à Jérôme Marchais, qui s'est contenté de dénigrer les opposants sans montrer l'embryon d'un début de réflexion sur l'avenir du projet. Et sans oublier non plus de discréditer le député du Maine-et-Loire **Matthieu Orphelin qui s'est rendu sur la**

ZAC du Brochet en décembre dernier pour rencontrer les opposants. À la suite de cette rencontre, il avait interpellé la ministre Barbara Pompili, le président du département Philippe Grosvalet et le Préfet des Pays de la Loire sur ce projet dépassé.

Au final, Messieurs Marchais et Dabireau étaient bien énervés, et le promoteur a avoué que c'est « un projet très dur ». Face aux questions d'autres élus (Michel Dupré, Thierry Godineau, Jacques Rouzineau), Jérôme Marchais s'est finalement engagé à faire une présentation du projet en avril/mai. Score final : 4-0. Quatre questions, zéro réponse... Mais rendez-vous dans quelques semaines !

Transparence opaque

Un point de crispation lors du conseil communautaire du 27 janvier était le refus de la communauté de communes de communiquer des comptes-rendus du comité de pilotage de la ZAC du Brochet. Point sur lequel Christelle Braud a dit que les opposants recevraient les fameux comptes-rendus dans les jours suivants. Promesse tenue en envoyant effectivement certains comptes-rendus. Mais en laissant des trous qui posent question.

Ces périodes avaient déjà été identifiées comme des « **blancs temporels surprenants** » par le groupe local Anticor 44 dans un courrier du 2 mars 2020. L'asso anti-corruption avait renvoyé un courrier à la CCSL le 30 novembre 2020 pour rappeler que **la communication de documents est un droit fondamental des citoyens**. Mais rien n'y fait, Christelle Braud soutient *mordicus* qu'il n'y aurait eu aucune réunion pendant ces périodes, pourtant cruciales dans l'élaboration du projet.

Pour nous rejoindre ou vous tenir informé, nous écrire à Laissebeton@protonmail.com.

Retrouvez nous également sur Facebook (Laisse Béton Vallet) et Twitter (NonZacBrochet)

² Ouest-France du 3 février 2021